Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sommet d'Evian : premiers préparatifs côté Suisse

Le Sommet d'Evian se tiendra du 1er au 3 juin prochains. La France s'est adressée aux Autorités suisses pour solliciter leur collaboration au bon déroulement de cette manifestation. Les cantons de Vaud, Genève et Valais sont particulièrement concernés par les aspects d'accueil et de sécurité. Dans ce contexte, les trois cantons ont demandé l'appui des structures intercantonales de police et un soutien logistique et financier à la Confédération pour les défrayer des frais liés au Sommet d'Evian.

La Confédération et les cantons ont également mis sur pied un comité directeur chargé de coordonner et faciliter la réalisation de toutes les mesures découlant de ce sommet en Suisse.

Göteborg, Gênes ou Florence l'ont montré : les grands sommets comme celui d'Evian impliquent une organisation considérable, en l'occurrence non seulement pour la France mais aussi pour les cantons riverains du Léman. Environ 7'000 personnes sont attendues, les trois cantons lémaniques devant héberger entre 2 et 3'000 personnes, officiels et journalistes, et assurer leur sécurité.

Dès l'annonce de la collaboration de la Confédération au Sommet d'Evian, les 3 cantons concernés ont demandé à Berne un soutien financier et logistique, ces cantons n'étant pas suffisamment équipés pour affronter cette situation exceptionnelle. Prise en charge des dépenses liées au maintien de l'ordre et de la sécurité, entraide confédérale pour l'engagement de policiers, en particulier ceux disposant déjà de matériel spécifique à cette mission, mise à disposition de l'armée et de la sécurité civile en constituent les principales demandes. Elles tiennent notamment compte de l'équipement nécessaire à d'éventuelles manifestations sur territoire suisse, du personnel supplémentaire à engager et de toute l'organisation à mettre en place pour l'accueil et le transport des personnes hébergées dans l'arc lémanique.

Pour permettre à la Police cantonale vaudoise d'être prête à temps, le Conseil d'Etat

vaudois lui a accordé un premier crédit de 3,5 millions de francs. Afin de contenir les coûts conséquents au Sommet d'Evian, les 3 cantons travaillent en étroite collaboration entre eux et avec la France sur les plans logistique et sécurité. Pour concrétiser cette volonté, la Confédération et les 3 cantons ont mis en place des structures de coordination, chargées de coordonner et faciliter la réalisation de toutes les mesures découlant, en Suisse, du Sommet d'Evian.

Dans un courrier adressé aux cantons le 15 janvier dernier, la Confédération reconnaît l'ampleur des tâches que les cantons concernés doivent effectuer et confirme son appui aux diverses demandes. Conscients de la situation financière difficile de leurs cantons respectifs mais aussi de nombreux citoyens, les trois Conseils d'Etat saluent l'engagement de Berne et entendent contenir au strict minimum les coûts provoqués ici par le Sommet d'Evian.

Micheline Spoerri, Conseillère d'Etat genevois, 022 327 25 00

Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat vaudois, 021 316 45 00

Jean-René Fournier, Conseiller d'Etat valaisan, 027 606 50 05

Pierre Aepli, chef de projet, 022 427 89 30

Livio Zanolari, porte-parole DFAE, 079 206 20 72

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 janvier 2003

sommet_d'Evian
g8